



Taxe « YouTube », la réaction de la Guilde française des scénaristes

La Guilde française des scénaristes se réjouit de l'adoption cette nuit par l'Assemblée Nationale de la « taxe YouTube », un amendement visant à instaurer une taxe de 2% sur les recettes publicitaires des opérateurs diffusant en France des œuvres audiovisuelles et cinématographiques sur leurs plateformes.

Elle se réjouit de la perspective ainsi ouverte de contribution au financement de la création française de ces acteurs internationaux et de cette démarche en faveur d'une plus grande équité entre les opérateurs du secteur.

La Guilde remercie les députés qui ont défendu cette taxe et notamment la rapporteure générale du budget Valérie Rabaud, l'un des auteurs de l'amendement Marcel Rogemont mais aussi les députés PS Karine Berger, Pierre Alain Muet et Yann Galut, et le député les républicains Michel Herbillon.